
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 3 août 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 1193

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 août 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, 20.021 à 20.023, 20.035, 20.036, 20.038, 20.039, 20.044, 30.003, 30.011 et 30.012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 1194

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 1195

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 1196

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE16 1197

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 16 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE16 1198

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE16 1199

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE16 1200

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.008

CE16 1201

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à CEDROM-SNi, fournisseur unique, pour l'abonnement à la ressource électronique Eureka.cc, soit pour une somme approximative de 355 268,24 \$, taxes incluses, pour les 45 bibliothèques de Montréal participantes, pour une période de 3 ans, soit du 22 mars 2016 au 21 mars 2019;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1166958001

CE16 1202

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 10 755 188.52 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux électriques et civils de mise aux normes de signalisation lumineuse de 40 intersections et mise en opérations de 50 contrôleurs sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pierre Brossard (1981) Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 18 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 170 125,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-44001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1167237003

CE16 1203

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 307 049,85 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux électriques de mise aux normes de signalisation lumineuse de 50 intersections sur le réseau artériel et local de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 18 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 845 639,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-44003;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1165897005

CE16 1204

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 407 354,09 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux électriques de mise aux normes de signalisation lumineuse de 50 intersections sur le réseau artériel et local de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 18 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 925 883,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-44004;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1165897006

CE16 1205

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, d'une durée de dix-sept mois, pour la fourniture de T-shirts pour les employés du Service de sécurité incendie de Montréal;
- 2 - d'accorder à Petites-Mains, organisme à but non lucratif, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission en date du 6 juillet 2016;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166135007

CE16 1206

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 449 832,22 \$, taxes incluses, afin de prolonger, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, les trois contrats pour la fourniture de machineries avec opérateur, six tracteurs-chargeurs et trois rétrocaveuses intervenus avec les firmes ci-après désignées pour les montants et les articles indiqués en regard de chacune d'elles, pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige de la Carrière Saint-Michel, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12303 :

Firmes	Articles	Montant (taxes incluses)
Jean-Louis Blais	1 tracteur-chargeur	46 192,36 \$
Excavation P. Huot inc	5 tracteurs-chargeurs	305 620,80 \$
9297-6646 Québec inc. (anciennement DC Excavation enr.)	3 rétrocaveuses	98 019,06 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1160587001

CE16 1207

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 303 218 \$, taxes incluses, afin de prolonger, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat avec la compagnie Gaston Contant inc. (CM15 1099) pour l'exploitation du lieu d'élimination de la neige situé sur la 46^e avenue, dans l'arrondissement de Lachine;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1160587003

CE16 1208

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 946 180,68 \$, taxes incluses, pour exercer la deuxième prolongation du contrat pour la fourniture de services d'entretien et d'opération (temps et matériel) pour les secteurs administratifs Est, Centre et Ouest des parcs-nature et pour la pépinière municipale, pour une période de douze mois, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, dans le cadre du contrat accordé à Opsis Gestion d'infrastructures inc. (CG12 0480), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 784 722,69 \$ à 9 730 903,37 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1166710001

CE16 1209

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Coforce inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de trois ans pour l'entretien ménager et la conciergerie à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 700 221,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15330 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1163438005

CE16 1210

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron s.e.n.c., pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion de la rue Notre-Dame Est (projet de l'entente 83-89 - Fiche 43), pour une somme maximale de 164 204,55 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1160025008

CE16 1211

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Nortrax Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'une chargeuse articulée sur pneus d'une capacité nominale de 5,2 vg3, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 454 173,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15319 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1164956011

CE16 1212

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 694 457,52 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de la voie polyvalente - Secteur Papineau Sud du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Bau-Québec ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 658 240,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6862;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1164956012

CE16 1213

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des systèmes mécaniques, civils, électriques et l'instrumentation de l'unité de suivi de l'ozonation en continu à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 819 110,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 7307-AE;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1163334011

CE16 1214

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Lambert Somec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de mécanique industrielle, d'électricité et d'instrumentation pour la mise à niveau du système d'extraction et de traitement des odeurs (UTO) sur la 75^e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 476 561,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3290-AE-15;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1163334013

CE16 1215

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 150 363,30 \$, taxes incluses, pour effectuer les travaux de mise à niveau du restaurant au Musée Pointe-à-Callière, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe VIG inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 363,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5837;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1160660006

CE16 1216

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 2 048 000,49 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation accessoires au projet de construction de la nouvelle cour de services de l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CM15 1240), majorant ainsi le montant total du contrat de 26 785 357,83 \$ à 28 833 358,32 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1165884002

CE16 1217

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 260 312,72 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement partiel de la caserne de pompiers n° 17 située au 4240, rue Charleroi, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Le Groupe Saint-Lambert, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 177 530,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5841;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1165350006

CE16 1218

Vu la résolution CA16 19 0221 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 11 juillet 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 435 735,70 \$, taxes incluses, représentant 65,50 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie dans la rue Saint-Antoine, entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine;
- 2 - d'accorder à Les Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 665 245,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1621;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1167292004

CE16 1219

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 674 301,70 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection des vestiaires et douches du Centre opérationnel nord du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 827-855, rue Crémazie Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 583 042,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5828;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1165015004

CE16 1220

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 229 443,57 \$, taxes incluses, pour la construction d'une piste cyclable en site propre dans l'emprise d'Hydro-Québec, entre le chemin de l'Anse-à-l'Orme et la rue Timberlea-Trail dans les villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Kirkland, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 204 443,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 286301 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1167231034

CE16 1221

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'entente de services par lequel la Corporation d'urgences-santé s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services requis pour la formation initiale et continue des pompiers premiers répondants du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale annuelle de 427 200 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1163687001

CE16 1222

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD / FLI / FLS entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1167386001

CE16 1223

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'un terrain situé du côté est de la rue Hutchison et au nord de l'avenue Beaubien, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué d'une partie du lot 1 868 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 1 683,1 m² et appartenant à Vanpark Plaza Investments inc., aux fins d'aménagement d'une rue, dans le cadre du prolongement de l'axe est-ouest entre la rue Hutchison et l'avenue du Parc;
- 2- de mandater la Division de la géomatique de procéder à l'identification cadastrale distincte de la partie du lot 1 868 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 1 683,1 m², dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 3- d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et le chef de division de la géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant;
- 4- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 5- d'autoriser une dépense de 2 644 425 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 6- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1161195010

CE16 1224

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9234-0330 Québec inc., pour un terme de 9 ans, un espace d'une superficie de 406,17 mètres carrés, à compter du 1^{er} décembre 2016 et d'une superficie totale de 991,46 mètres carrés, à compter du 1^{er} octobre 2021, dans l'immeuble sis au 3171, rue Saint-Jacques Ouest, à des fins d'espace à bureaux, pour un loyer total de 1 862 587,75 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire de location du Service des ressources humaines conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 4 - d'autoriser des dépenses de 619 715,25 \$, taxes incluses, incluant les contingences, pour les travaux d'aménagement et de 183 960 \$, taxes incluses, pour les incidences;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1164069003

CE16 1225

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} novembre 2016, le local 331, situé au 3^e étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie totale de 1 506,95 pieds carrés, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 38 973,72 \$, taxes en sus, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1164069006

CE16 1226

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de huitième convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., des espaces situés au 7275, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de trois mois, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, pour une dépense totale de 307 501,85 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1165840008

CE16 1227

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville de Montréal sous-loue, à titre gratuit, à l'organisme International ArtsGames Committee, pour un terme de 2 ans et 2 mois, à compter du 1^{er} août 2016, un local au 6^e étage de l'immeuble sis au 800, boulevard De Maisonneuve Est, d'une superficie de 354,77 mètres carrés, à des fins de bureaux, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser la dépense additionnelle de loyer de 35 214,54 \$, taxes incluses, pour les années 2016 à 2018, pour l'utilisation des locaux à l'extérieur des heures normales d'ouverture ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1164069008

CE16 1228

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 207 000 \$ aux 14 organismes ci-après, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais 2016 de l'Entente MCC-Ville 2015-2016;

Arcmtl-Archive Montréal	15 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	15 000 \$
Corporation de la Chapelle ND du Bonsecours	15 000 \$
Corporation de la Chapelle ND du Bonsecours (projet 15 musées)	30 000 \$
Fondation Héritage Montréal	13 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier Monde	15 000 \$
Maison Saint-Gabriel	15 000 \$
Musée de l'imprimerie du Québec	9 000 \$
Musée du Montréal juif	15 000 \$
Société du Château Dufresne	15 000 \$
Société historique de Rivière-des-Prairies	10 000 \$
Société historique de Saint-Henri	15 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle du Québec	10 000 \$
Univers culturel de Saint-Sulpice	15 000 \$
Total	207 000 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1160015001

CE16 1229

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 58 320 \$ aux 10 organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur, dans le cadre du programme Inclusion et innovation 2016 de l'Entente 2016-2017 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications;

Projet	Organisme	Contribution financière	% Soutien Ville/budget total des projets	Premier versement 75 %	Deuxième versement 25 %
<i>Pointe-Saint-Charles vu par ses jeunes</i>	La Maison des jeunes de Pointe-Saint-Charles	4 600\$	74%	3450\$	1150\$
<i>Se voisiner avec l'art</i>	Centre des jeunes Saint-Sulpice	7 450\$	69%	5590\$	1860\$
<i>Arts intégrés</i>	Caserne 18-30 du CCSE Maisonneuve	2 950\$	69%	2215\$	735\$
Les vendredis autochtones	Arrondissement de Ville-Marie	8 500\$	74%	6375\$	2125\$
<i>Ateliers de slam et de DJing</i>	Services de loisirs Saint-Jacques de Montréal	5 120\$	69%	3840\$	1280\$
<i>Ma créativité s'exprime</i>	Association Les Chemins du soleil	3 425\$	59%	2570\$	855\$
<i>L'art sur ma rue</i>	Direction Chrétienne – Centre Innovation Jeunes	2 100\$	75%	1575\$	525\$
<i>Les comics de la MDJ</i>	Maison des jeunes de Pierrefonds	6 125\$	74%	4600\$	1525\$
<i>Ma culture, mon identité</i>	La Maison d'Haïti	12 500\$	12%	9375\$	3125\$
<i>En mode vidéo</i>	Coopérative de solidarité Mosaïque	5 550\$	75%	4165\$	1385\$
	TOTAL	58 320\$	N/A	43 755\$	14 565\$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1167165003

CE16 1230

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 56 227 \$ à 3 organismes de loisir et à 3 organismes culturels, pour le montant indiqué en regard de chacun, pour la réalisation d'activités de loisir culturel dans le cadre du programme Artistes-animateurs en milieu de loisir 2016-2017 de l'Entente 2016-2017 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications;

Projets	Organismes	Contrib. financières	% Soutien Ville/ budget total	1 ^{er} vers. automne 2016	2 ^e vers. hiver 2017	3 ^e vers. print/été 2017	4 ^e vers. bilan	
1. Pirouette ta vie!	Org. de loisir	L'Hôte Maison (Maison des jeunes)	7 415\$	70%	2 372\$	2 372\$	2371\$	300 \$
	Org. culturel	École de cirque de Verdun	11 726\$	87%	3 810\$	3 810\$	3 806\$	300 \$
2. L'art de la marionnette, fabrication et manipulation	Org. de loisir	Centre culturel Georges-Vanier	7 000\$	54%	2 234\$	2 233\$	2 233\$	300 \$
	Org. culturel	Théâtre de l'Avant-Pays	11 531\$	85%	3 744\$	3 744\$	3 743\$	300 \$
3. Cours de peinture, reflet social	Org. de loisir	Carrefour d'éducation populaire de Pte-St-Charles	6 495\$	75%	2 065\$	2 065\$	2 065\$	300 \$
	Org. culturel	Galerie B-312	12 060\$	85%	3 920\$	3 920\$	3 920\$	300 \$
Sous-total		56 227 \$	N/A	18 145 \$	18 144 \$	18 138 \$	1800 \$	

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1167165004

CE16 1231

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 157 000 \$ aux six organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2017);

Organisme	Projet	Montant
La Société Saint-Vincent de Paul de Montréal	CP_C+ En route vers une plus grande autonomie	40 000 \$
Dispensaire diététique de Montréal	Bien se nourrir à bon compte	25 000 \$
Regroupement des cuisines collectives du Québec	Montréal en cuisine	22 000 \$
L'Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain	Priorité alimentation	25 000 \$
Resto plateau	Hausse de l'offre alimentaire	20 000 \$
Mission Bon Accueil	Fonds d'urgence - Banque alimentaire	25 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 508 000 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2017);

Organisme	Projet	Montant
Jeunesse au soleil	Nourrir l'espoir	90 000 \$
Regroupement des magasins-partage de l'île de Montréal	Solidarité	75 000 \$
Regroupement des magasins-partage de l'île de Montréal	Soulager la faim et nourrir l'espoir	100 000 \$
Moisson Montréal Inc.	Optimisation de la distribution	178 000 \$
Répit Providence, Maison Hochelaga-Maisonneuve	Action pour la nutrition des jeunes et leurs parents	65 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1165066006

CE16 1232

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 98 408 \$ à deux organismes, soit 50 000 \$ à Mission Old Brewery pour la réalisation du projet « Santé urbaine » et 48 408 \$ à Projets autochtones du Québec pour la réalisation du projet « Maison autochtone de Montréal », dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 157 278 \$ à deux organismes, soit 102 960 \$ à La Rue des Femmes de Montréal pour la réalisation du projet « Femmes itinérantes : Hébergement, hébergement d'urgence, studios, accompagnement, activités » et 54 318 \$ à l'Association d'entraide Le Chaînon inc. pour la réalisation du projet « Accueil de nuit », dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1166794006

CE16 1233

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 30 000 \$ à la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) afin de réaliser le projet « Atesseun! Ateliers Emploi Autochtones », pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1166367003

CE16 1234

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 99 956,81 \$ aux six différents organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017);

Organisme	Projet & Période	Montant
FORUM des citoyens aînés de Montréal	Apprentissage aux communications informatisées : services et échanges (ACISE) - du 4 juillet 2016 au 31 mars 2017	20 000 \$
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	Habitations partagées - du 1 ^{er} juillet 2016 au 31 mars 2017	35 000 \$
Théâtre Aphasique	L'art dramatique comme outil d'inclusion sociale - du 15 septembre 2016 au 30 mars 2017	5 000 \$
AlterGo	Briser l'exclusion sociale et la pauvreté par l'accompagnement - du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	10 000 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Ahuntsic - St-Laurent	Agir face à la maltraitance des personnes immigrantes âgées et isolées qui habitent à Montréal - du 1 ^{er} août 2016 au 31 mars 2017	10 000 \$
Les YMCA du Québec	Aînés en action - Grand Montréal - du 1 ^{er} septembre 2016 au 31 mars 2017	19 956,81 \$

- 2 - d'approuver les six projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1165066008

CE16 1235

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Productions WeArt dans le cadre d'un programme de soutien de l'Axe 4 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1166344006

CE16 1236

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Coalition montréalaise des Tables de quartier afin de soutenir la mise en oeuvre de son plan d'action 2016-2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1163220004

CE16 1237

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à la Table de concertation des aîné-e-s de l'Île de Montréal, pour l'année 2016, pour la réalisation du projet « Consultation sur les besoins des membres de la TCAIM » dans le cadre du budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1166367004

CE16 1238

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser Hydro-Québec à réaliser une étude d'avant-projet, en ingénierie électrique et expression des besoins civils, pour l'enfouissement du réseau aérien longeant la rue Honoré-Beaugrand afin de permettre le développement du terrain de l'ex-cour de voirie Honoré-Beaugrand pour des fins résidentielles et commerciales;
- 2 - d'autoriser à cette fin une dépense de 172 462,50 \$, taxes incluses, pour leurs frais d'expertise en ingénierie;
- 3 - de mandater la Commission des services électriques de Montréal pour agir en tant qu'intégrateur technique et gestionnaire des travaux civils relatifs à l'enfouissement des réseaux de distribution câblés;
- 4 - d'autoriser la directrice du Service de la gestion et de la planification immobilière à signer et soumettre tous documents relatifs à l'enfouissement, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1163370001

CE16 1239

Vu la résolution CA16 19 0214 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 13 juin 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) pour les travaux de construction d'infrastructures souterraines et de surface pour le projet résidentiel Jenkins.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1152614006

CE16 1240

Vu la résolution CA16 170184 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 27 juin 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2), en vue des travaux d'agrandissement du bâtiment de Pharmascience inc. sis au 6111, avenue Royalmount, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1165153014

CE16 1241

Il est

RÉSOLU :

de fixer les dates limites au plus tard le 14 septembre 2016, pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de leur Programme triennal d'immobilisations 2017-2019, et au 7 octobre 2016, pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de leur budgets de fonctionnement 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163843004

CE16 1242

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer les personnes suivantes comme membres du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat de trois ans se terminant en août 2019 :

- Mme Dorothy Alexandre, en remplacement de Mme Melissa Cerros;
- Mme Lindsay Daudier, en remplacement de Mme Amélie Coulombe-Boulet;
- Mme Christine Hoang, en remplacement de Mme Mariane Labrecque;
- Mme Youla Pompilus-Touré, en remplacement de Mme Anne Richard-Webb;
- Mme Marie-Eve Rancourt, en remplacement de Mme Yasmina Soussi;

2- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1164233002

CE16 1243

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le renouvellement du mandat de mesdames Rym El-Ouazzani et Amina Janssen à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal pour un second terme de 3 ans, se terminant respectivement en mars et en août 2019.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1167181004

CE16 1244

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'augmenter les crédits alloués au projet Parcours Innovation PME Montréal de 57 000 \$ en 2016 et de 126 000 \$ en 2017, par un réaménagement du budget du Service du développement économique financé par l'entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1160881001

CE16 1245

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 4 900 \$ pour l'année 2016 provenant du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée pour la mise en œuvre du projet de coopération numéro 65.811 intitulé « Paris - Montréal, regards croisés sur l'écologie urbaine et la végétalisation », du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la biennie 2016-2017 ;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalant au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Direction générale adjointe à la qualité de vie à affecter ce montant pour la réalisation du dit projet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1166688014

CE16 1246

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser des budgets additionnels de revenus de 1 315,48 \$, plus taxes, provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les activités « Citoyen de ma ville » (975 \$, plus taxes) et « Enquête en Nouvelle-France (Angélique) » (340,48 \$, plus taxes) du programme « Une école Montréalaise pour tous »;
- 2 - d'approuver des budgets additionnels de dépenses équivalents et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme aux dépenses occasionnées par ces projets;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1163673004

CE16 1247

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception du versement de 16 200 \$ provenant de Montréal en histoire dans le cadre des projets *Cité mémoire* et des circuits de l'application mobile;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant pour la réalisation du projet *Cité mémoire*, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1163673005

CE16 1248

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un ajustement au budget des opérations 2016 du Service de développement économique au montant de 2 712 270,31 \$ en provenance du surplus de l'agglomération, pour couvrir les quatre derniers versements de soutien financier aux six organismes de développement local prévus à l'entente 2015-2016 relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 2 - d'imputer ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1165175016

CE16 1249

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la résolution suivante :

Vu les articles 544 et 564 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

Il est résolu :

1. De modifier le titre et l'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 420 000\$ pour le financement de travaux d'infrastructures du domaine public (RCG 15-091) par le remplacement des mots : « d'infrastructures du domaine public » par les mots : « reliés à la construction des ouvrages de contrôle des eaux usées sur le collecteur Marc-Aurèle-Fortin ».

Adopté à l'unanimité.

30.014 1154360002

CE16 1250

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation d'une somme de 97 572 423,03 \$ à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences municipales, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.015 1163894005

CE16 1251

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation d'une somme de 76 724 020,63 \$ de la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1163894006

CE16 1252

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 6 257 \$ relative au déplacement de Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine, du design, de l'Espace pour la vie et du statut de la femme, afin de prendre part au lancement officiel des ArtsGames qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil), du 8 au 13 août 2016 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1160843009

CE16 1253

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement n^o 2501 adopté par l'ancienne Ville de Lachine décrétant la fermeture partielle de la ruelle sise entre les 17^{ème} et 18^{ème} Avenues au sud de la rue St-Antoine, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161233001

CE16 1254

Vu la résolution CA16 28 0188 du conseil d'arrondissement de L'île-Bizard–Sainte-Genève en date du 4 juillet 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 8 300 000 \$ pour la réalisation de travaux de construction et de mise aux normes des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le secteur des avenues de l'arrondissement de L'île-Bizard–Sainte-Genève (11-015) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1150364004

CE16 1255

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'entériner le protocole d'entente de prêt de service de M. Jean-Marc Lavigne pour agir à titre de conseiller principal ressources matérielles, financières et informationnelles à la Société du Parc Jean-Drapeau à compter du 4 janvier 2016, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1166089001

CE16 1256

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de M. Serge Leclerc à titre de directeur - image de marque et stratégies numériques dans la classe salariale FM 10 (109 040 \$ - 136 305 \$ - 163 570 \$) à compter du 6 septembre 2016, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres;
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1164506004

CE16 1257

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission sur le transport et les travaux publics intitulé « Mesures administratives, fiscales ou incitatives en vue d'accroître l'utilisation du transport collectif et actif par les employés de la Ville de Montréal, pour les déplacements domicile-travail ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1166994002

CE16 1258

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Le dépôt de documents séance tenante lors des séances des instances décisionnelles - Mandat CM15 1525 ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1161155003

CE16 1259

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} juin 2016 au 30 juin 2016 et rectification du rapport déposé pour le mois de mai 2016, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1164396013

CE16 1260

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2016, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.004 1163496005

Levée de la séance à 9 h 21

70.001

Les résolutions CE16 1193 à CE16 1260 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville